

COMMUNE DE MARCILY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 21 octobre 2022

Membres présents : 10

Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Francis RINGOT

Absents excusés :

Agnès THIBAUT – a donné son pouvoir à Jean-Pierre AMOUREUX

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Valérie de SARIAC

Annie MANDION

Madame le Maire, empêchée en dernière minute, a confié la présidence du Conseil à son 1^{er} Adjoint, Jean- Pierre AMOUREUX.

M. le 1^{er} Adjoint ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Organisation des travaux de l'église
- Planning des travaux de la route de Salbris
- Ouverture d'une de ligne de trésorerie
- Prêt relais de 2 ans
- Illuminations de Noël
- Questions et informations diverses

PV du conseil du 21 septembre 2022 : approbation à l'unanimité

Travaux de l'église : les difficultés de production des tuiles de Bridoré bouleversent le calendrier initialement prévu. Le nouveau planning indique un démarrage des travaux en janvier pour une fin prévue en novembre 2023. Les délimitations du chantier ne sont pas encore connues. L'église restera ouverte pour les offices à venir. La réunion de chantier du 14 décembre prochain devrait fixer le calendrier.

Planning des travaux de la route de Salbris : prévus pour débuter en janvier et durer 4 ou 5 mois, ils feront l'objet d'une communication aux habitants concernés. Ils devraient se dérouler dans le cadre d'une circulation alternée.

Prêt de relais de 2 ans : ces travaux, chiffrés à 272 014.44 €, subventionnés à environ 78 % nécessitent la signature d'un prêt relais d'un montant de 210 000 € dans l'attente du versement des aides et du reversement de la TVA. Au taux de 2.83 % le prêt est approuvé à l'unanimité.

Ligne de trésorerie : il s'agit d'un renouvellement qui intervient chaque année à cette époque, à la hauteur de 100 000 €. Négocié au taux de 1.156 %, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Illuminations de Noël : le contexte d'économie d'énergie d'une part, la vétusté des décorations en stock d'autre part, amènent le Conseil, après discussion, à opter pour des guirlandes et une grande étoile en leds pour un coût de 4645 €.

Questions et informations diverses :

- Mini tornade du jeudi 20 octobre 2022 : du fait de chutes d'arbres de nombreuses routes ont été coupées, l'électricité interrompue pendant plusieurs heures, n'est toujours pas revenue pour quelques habitations route de Neung et des dégâts ont été constatés au stade de foot (explosion de la cabane en bois, déscellement de 3 ou 4 poteaux entraînant la détérioration du filet de protection). Contact est pris avec l'assurance. ENEDIS a demandé l'autorisation de survoler le village avec un drone afin de mieux mesurer le sinistre.
- Demande de subvention du collègue Louis Pergaud de Neung pour la participation au voyage en Italie de 6 élèves venant de Marcilly : le Conseil vote un montant de 50 € par élève.
- Demande de subvention du GRAHS (Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne) : 50 €. Voté à l'unanimité.
- Etude sur le réseau d'eau potable : à ce jour le bilan se révèle positif en dépit de la vétusté des canalisations. A titre d'anticipation le bureau d'études remettra à la commune un plan de rénovation progressif du circuit.
- Eclairage public : apparaît insuffisant dans certains secteurs peu avant 8h, heure de circulation plus dense. Les mesures nécessaires seront prises.
- Confirmation est donnée qu'une étude est menée pour équiper toute la commune en leds (PV du CM du 21 septembre 2022).
- Création d'une équipe féminine de foot : déjà une dizaine de recrues pour l'instant ! S'adresser à Charlene BODARD.
- Octobre Rose : pourquoi pas à Marcilly ? L'information est donnée que les Randonneurs Marcillygaultais en envisagent l'organisation pour l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance

Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint